

Écrit par le 15 janvier 2025

# Carpentras, mise en place du permis de louer



**La Ville de Carpentras vient de mettre en place un dispositif d'autorisation préalable à la location de logements 'Permis de louer', dans le secteur Nord de la ville. Objectif ? Valoriser les propriétaires des logements aux normes, et, ainsi, lutter contre l'habitat indigne.**

C'est aussi une autorisation préalable à la mise en location obligatoire pour toute signature de bail à compter du 3 avril 2023. De fait, la mairie visite les logements en vue d'autoriser ou non leur location en fonction de critères précis.

## **Les logements concernés**

Il s'agit de locations meublées ou non, destinées à l'habitation principale, à l'exclusion des locations de logement sociaux ou ne constituant pas une résidence principale de l'occupant.

## **Objectif**

Déterminer si le logement satisfait à la sécurité et à la santé de ses occupants. Pour cela le bailleur doit pouvoir fournir le Cerfa N°15652 disponible [ici](#), ainsi que les diagnostics techniques obligatoires : performance énergétique (tous), diagnostics amiante (pour les constructions antérieures à juillet 1997), plomb (pour les constructions avant 1949), ERP (Etat des risques et pollutions selon la zone), gaz (pour une installation de plus de 5 ans) et électricité (également pour une installation de plus de 5 ans).

Ecrit par le 15 janvier 2025



DR

### Validité des diagnostics

Pour le DPE (Diagnostic de performance énergétique) la validité est de 10 ans, sauf pour les diagnostics réalisés entre le 1<sup>er</sup> /01/2013 et le 31/12/2017 qui ont cessé d'être valides le 31/12/2022 et ceux réalisés entre le 1<sup>er</sup>/01/2018 et le 30/06/2021 qui ne sont valides que jusqu'au 31/12/2024.

**Pour l'amiante** le diagnostic est illimité en cas d'absence d'amiante et valable 3 ans en présence d'amiante.

**Même chose pour le plomb** avec une date de validité de seulement 6 mois en cas de présence de ce métal.

**L'Etat des risques et pollutions**, selon la zone, est de 6 mois ; de 6 ans pour **le gaz** si l'installation date de plus de 5 ans, même chose pour **l'électricité**.

### Comment mettre son bien en location ?

Pour mettre votre bien en location vous devrez remplir le Cerfa N°15652\*01 et faire réaliser les diagnostics techniques, puis déposer votre dossier complet en mairie sur rendez-vous ou par voie postale ou électronique à [permisdelouer@carpentras.fr](mailto:permisdelouer@carpentras.fr)

Le dossier est ensuite vérifié puis visité par un agent de la mairie. Si le logement est conforme, l'autorisation de mise en location est délivrée et le logement peut être loué.

Écrit par le 15 janvier 2025

Si le logement ne répond pas aux critères, la demande est rejetée et le logement ne peut être loué.

### **Durée d'instruction**

La durée d'instruction est de 30 jours à réception d'un dossier complet et le périmètre concerné est le cœur de ville nord de Carpentras. L'autorisation préalable de mise en location doit être jointe au contrat de bail.

### **Qui contacter ?**

Le service instructeur est à contacter auprès de la Direction des affaires juridiques, du foncier et du logement, 72, rue d'Inguibert 84 200 Carpentras. 04 90 60 84 00 [permisdelouer@carpentras.fr](mailto:permisdelouer@carpentras.fr)

### **Dans le cas d'un refus de louer**

**En l'absence d'un dépôt de dossier**, le propriétaire peut être sanctionné d'une amende de 5 000€ ; Dans le cas **d'une mise en location malgré le refus de la commune**, le propriétaire peut être sanctionné d'une amende allant jusqu'à 15 000€.

Source [ici](#).



DR

Ecrit par le 15 janvier 2025

# Provence numérique propose une formation à la communication digitale



Le pôle territorial de coopération économique [Provence numérique](#) propose une formation à la communication digitale du 16 au 20 janvier qui, à l'issue, est validée par la certification Pix. La formation qui aura lieu à Carpentras permet d'atteindre un socle de compétences pour être efficace en communication digitale tant sur les réseaux sociaux que pour son site internet. La certification qui valide les compétences numériques est atteinte grâce à un programme étalé sur quatre jours en 35h en comprenant les deux heures de certification et dispensé par un formateur ou une formatrice.

L'occasion de monter en compétences sur le numérique et ce qu'il rend possible, le marketing digital, la rédaction web, l'édition de site internet ou encore l'utilisation des réseaux sociaux. La formation est accessible à tous pour un prix de 950€, certification incluse, et une possibilité de prise en charge par Pôle Emploi. Pour plus d'information et inscription : [cliquez ici](#).

**Du 16 au 20 janvier 2023 Provence Numérique 136 rue du Vieil Hôpital. Carpentras.**

**[contact@provencenumerique.fr](mailto:contact@provencenumerique.fr)**

M.C.

Écrit par le 15 janvier 2025

## Energie : partenariat inédit entre VPA et Enedis pour une meilleure attractivité du Vaucluse



**Vaucluse Provence attractivité (VPA) et Enedis Vaucluse viennent de signer une convention de partenariat dans l'accompagnement aux entreprises et start-up voulant s'installer sur le territoire vauclusien. Un accord qui a eu lieu dans les locaux carpentrassien de Green spot technologies , première entreprise à bénéficier de ce nouveau dispositif visant à renforcer l'attractivité économique du département.**

Une première régionale de la part d'Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, représenté par [Sébastien Quiminal](#), directeur d'Enedis Vaucluse, qui s'est déroulée dans les locaux de

Ecrit par le 15 janvier 2025

l'entreprise [Green spot technologies \(GST\)](#), [nouvellement implantée à Carpentras](#). Start up d'origine néo-zélandaise fondée par la brésilienne [Ninna Granucci](#), GST est la première entreprise à avoir bénéficié de ce nouvel accord.

### **Lire également :**

**[“La startup agroalimentaire Green Spot Technologies s’implante à Carpentras”](#)**

### **Un accord qui va plus loin que l’implantation d’une seule start-up**

L'apport d'Enedis dans cet accord nouvellement signé est d'accélérer et de faciliter encore plus l'implantation d'entreprise pour faire rayonner le territoire à différents niveaux.

Prévenu en amont par VPA de la volonté d'entreprises de s'implanter en Vaucluse, Enedis s'engage donc à mettre en relation ces sociétés avec un conseiller qui sera l'interlocuteur privilégié entre le gestionnaire du réseau d'électricité et le nouvel arrivant. Le but étant de veiller à une bonne qualité de fourniture en électricité et donc favoriser l'implantation de ces nouvelles entreprises sur le territoire vaclusien.

« Le Vaucluse dispose d'une bonne qualité de fourniture électrique favorable à l'implantation de nouvelle industrie. »

[Sébastien Quiminal](#), directeur d'Enedis Vaucluse

« L'objectif de cet accompagnement est de prendre en compte la capacité et le maillage du réseau électrique local dans l'installation rapide et confortable de l'entreprise sans complication majeure lié au raccordement », explique Sébastien Quiminal qui rappelle également que « le Vaucluse dispose d'une bonne qualité de fourniture électrique favorable à l'implantation de nouvelle industrie. »

La convention de partenariat lie les deux structures, VPA et Enedis, pour les deux prochaines années.

### **Au cœur de la cible de VPA**

« En facilitant l'accès au réseau d'énergie, nous avons permis l'implantation de Green spot technologie, se félicite [Pierre Gonzalvez](#), président de Vaucluse Provence attractivité, co-signataire de cet accord. VPA se donne pour mission de valoriser, accompagner et dynamiser le territoire en prospectant de nouvelles entreprises comme cela a été le cas avec Green spot technologie qui représente le cœur de cible de notre agence car elle est innovante, circulaire dans ses échanges et participe à des relations nationales et internationales. ».

Pour Sébastien Quiminal, le choix de GST est aussi justifié « car en accélérant et en facilitant l'implantation d'entreprises qui ont une volonté de 'décarboner' leur production, nous satisfaisons aux valeurs d'Enedis et ce d'autant plus que GST ambitionne une production 'zéro déchets'. »

« Dans tous les cas, tout ce qui facilite les démarches des entreprises souhaitant s'installer sur notre territoire est une bonne chose pour nous et pour le Vaucluse », poursuit [Cathy Fermanian](#), directrice générale de Vaucluse Provence attractivité.

Ecrit par le 15 janvier 2025

## Une entreprise aux objectifs et valeurs dans l'air du temps

Green spot technologie devient donc une entreprise ambassadrice de cette volonté commune de développement de l'attractivité des territoires des deux partenaires.

GST, dont l'usine est maintenant installée dans la zone du Marché gare, a pour ambition d'embaucher d'ici la fin de l'année une quinzaine d'employés et, à terme, de se développer pour atteindre une centaine d'employés.

Nina Granucci, [récemment distinguée par le Prix de l'Union européenne des femmes innovatrices](#), a fondé cette entreprise à l'issue de sa thèse en Nouvelle-Zélande où elle a développé [un moyen de production de farines fermentées à hautes valeurs ajoutées produites par fermentation de coproduits](#) (ndlr : dit aussi 'fermentation en milieu solide' nécessitant 20 fois moins d'eau qu'une fermentation en milieu liquide) en valorisant les restes alimentaires encore consommables et utilisables provenant des productions agro-alimentaires industrielles (essentiellement aujourd'hui la pomme, la tomate et la drêche de brasserie).



Nina Granucci, créatrice de GST, et Benoît de Sarrau, directeur technique de Green spot technologie ont mis au point un procédé innovant fermentation en milieu solide permettant de valoriser les restes alimentaires provenant des productions agro-alimentaires industrielles. © Alain Hocquel/ VPA

Ecrit par le 15 janvier 2025

### Lire également :

#### **[“ Prix de l’Union européenne des femmes innovatrices pour la néo-vaclusienne Ninna Granucci ”](#)**

« Nous voulons devenir un acteur industriel majeur de la chaîne de valeur agroalimentaire tout en gardant notre ambition zéro déchet et en diminuant les tensions sur les ressources », complète [Benoît de Sarrau](#), directeur technique de GST dont la production à l’échelle industrielle devrait véritablement débiter durant le 1<sup>er</sup> semestre de cette année.

« Des acteurs locaux pour une portée internationale », c’est l’objectif de la fondatrice de GST dont le siège et la R&D se situent à Toulouse et dont Carpentras sera le 1<sup>er</sup> site de production. Une implantation en Vaucluse justifiée par l’existence d’un ‘gisement’ de coproduits liée à la présence d’une forte activité agricole ainsi qu’agro-alimentaire.

Pour se développer, GST, qui bénéficie déjà d’un budget d’investissement public, lance également une levée de fonds de l’ordre de 6 à 7M€ pour un investissement intermédiaire total d’environ 10M€.

[Maylis Clément](#)

---

## **Lutte contre le gaspillage : les magasins E.Leclerc vauclusiens arrêtent la distribution des prospectus**



Écrit par le 15 janvier 2025



**D'ici à septembre 2023, les 734 magasins du Mouvement E.Leclerc, dont les six centres commerciaux vauclusiens, auront cessé toute distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres. Plus de 50 000 tonnes de papier seront ainsi économisées chaque année.**

Cette décision est l'aboutissement d'une démarche engagée depuis plusieurs années par le Mouvement E.Leclerc pour réduire la consommation de papier. Elle s'inscrit également dans la lignée des initiatives de l'enseigne pour limiter l'impact de son activité sur l'environnement, initiée dès 1996 lors de l'arrêt des sacs à usage unique en sortie de caisse.

« Je suis fier que les 600 adhérents E.Leclerc aient décidé de s'attaquer à un tabou : le bourrage des prospectus dans les boîtes aux lettres. Bien sûr, il y a un risque commercial. Mais enfin, 50 000 tonnes de papier économisées par an, ça ne peut être que bénéfique en termes d'émission de CO2 et de carbone » a déclaré Michel-Edouard Leclerc, président du comité stratégique des centres E.Leclerc.

### **Un arrêt progressif d'ici septembre 2023**

Cet arrêt de la distribution des prospectus est une démarche déjà effective dans une centaine de magasins du Mouvement (les centres E.Leclerc de Luçon, Ville-la-Grand, Rambouillet, Trélissac...). A la fin du mois de mars, 250 magasins auront arrêté. D'ici à septembre 2023, l'arrêt sera progressif pour se généraliser à l'ensemble des 734 magasins du Mouvement, dont les centres d'Apt, d'Avignon, de Bollène, de Carpentras, de Morières-lès-Avignon et de Valréas. A cela s'ajoute aussi celui de Grand Angles, aux Angles sur le territoire de la communauté du Grand Avignon.

Écrit par le 15 janvier 2025

## Des alternatives en magasin et sur internet

En cette période d'inflation, la recherche de bons plans reste prioritaire pour les consommateurs et pour les magasins E.Leclerc il n'est pas question de limiter l'accès des clients à ce type d'informations. Une alternative numérique va être mise en place avec des prospectus entièrement disponible via internet (appli Mon E.Leclerc, sites marchands de l'enseigne, newsletters...). Pour accompagner les clients peu, ou pas, familiarisés avec ces supports, les équipes d'accueil en magasin seront mobilisées et leur indiqueront comment télécharger et utiliser l'application, comment scanner le QR code du catalogue, comment s'inscrire à la newsletter, etc.

Les clients attachés au papier pourront encore trouver quelques exemplaires de leurs prospectus au format papier en magasin.

J.R.

---

# Carpentras : le Domaine Solence fait son marché de Noël

Ecrit par le 15 janvier 2025



Ce samedi 17 décembre, le [Domaine Solence](#), situé entre Carpentras et Mazan, se pare de guirlandes et de neige pour son marché de Noël. Pour ce faire, les propriétaires Anne-Marie et Jean-Luc font appel à trois jeunes femmes de la région qui présenteront des créations en feutrine, tissu, cuir, mais aussi des chocolats et de la vanille en importation directe de Madagascar.

En plus du savoir-faire de ces trois invités spéciales, les visiteurs pourront découvrir la cave du Domaine, déguster les vins en AOP Ventoux, partager le vin chaud de Noël, mais aussi déguster des chocolats chauds et des jus de pommes chauds.

**Samedi 17 décembre. De 10h à 18h. Entrée libre. Domaine Solence. 4040 Chemin de la Lègue. Carpentras.**

V.A.

Écrit par le 15 janvier 2025

# Château de Thézan, Voulez-vous devenir sponsor d'une grande fresque historique en son et lumière ?



**Le projet ? Ce sont les Nuits Comtadines racontées et vécues au Château de Thézan ! Durant 1h30 une centaine de figurants mettront en valeur le patrimoine au travers d'une histoire passionnante. Objectif ? Eblouir les spectateurs en mêlant spectacle et vidéo mapping, hologrammes, cascades, chevauchées animées, danses, musiques...**

## **La première aura lieu à la mi-juillet 2023**

Le spectacle vivant verra le jour mi-juillet 2023 mais aussi en 2024 et 2025. Vous aussi vous voulez contribuer à cette formidable épopée ? Mettez à profit vos compétences en devenant acteur bénévole, en mettant vos compétences au service de cette belle initiative : couturier et Couturière, Conteur, musicien, décorateur...

Écrit par le 15 janvier 2025

### **Le Comtat Venaissin de l'époque romaine à nos jours**

Ce projet audacieux a pour but d'offrir une grande fresque historique, lors d'un son et lumière au Château de Thézan, l'histoire du Comtat Venaissin de l'époque romaine à nos jours sur une initiative originale de l'association Montjoie Comtadine 41, Chemin de la Monjoie à Carpentras.

### **L'avancée des travaux en ligne sur les réseaux sociaux**

Suivez l'aventure de ces incorruptibles provençaux sur les réseaux sociaux : actualités, avancement du projet, et surtout découvrons ensemble l'histoire du Comtat lors de 4 soirées organisées en juillet 2023 + 1 générale réservée aux sponsors, mécènes et bienfaiteurs. La billetterie sera mise en activité courant janvier 2023.

### **Les petites rivières font les grands fleuves**

Pour cela l'association a besoin de votre soutien ! Un reçu fiscal sera adressé aux donateurs pour bénéficier de ces dispositions : Impôts sur le revenu : 66% du montant du don / plafond annuel 20% du revenu imposable ; Impôt sur les sociétés - IS : 60% du montant du don / plafond annuel 20 000€ ou 0.5% du chiffre d'affaires (dons non soumis à la TVA).

### **Les infos pratiques**

«Engagez-vous et vous permettrez aux Pouvoirs publics de s'investir à nos côtés dans la Culture et la Mémoire de notre Comtat Venaissin.»

Association Montjoie Comtadine. 41, Chemin de la Montjoie à Carpentras (84200). [contact@montjoiecomtadine.com](mailto:contact@montjoiecomtadine.com) ; Marie-Pierre du Crest [06 59 71 26 46](tel:0659712646) ; Bertrand de La Chesnais [06 89 32 20 37](tel:0689322037) ; François Clément [06 11 48 19 51](tel:0611481951) ; [www.lesnuitscomtadines.com](http://www.lesnuitscomtadines.com)

Écrit par le 15 janvier 2025



Ecrit par le 15 janvier 2025

Cueillette des olives DR

## Carpentras : la 15e édition des Noëls insolites démarre demain



**La 15<sup>e</sup> édition des Noëls insolites, le festival de rue de Carpentras qui accueille chaque année plus de 100 000 visiteurs, se déroulera du samedi 10 décembre au 31 décembre.**

Cette année, la patinoire sera présente deux semaines au lieu de trois en raison de la hausse du coût de l'électricité, les organisateurs ayant souhaité rester sur une glace naturelle plutôt que sur du tout plastique. Les visiteurs pourront découvrir place d'Inguibert, en remplacement du jardin des neiges, deux simulateurs de ski pour garder l'esprit « station de sports d'hiver », ainsi qu'une « boule à neige » dans laquelle il est possible d'entrer.

**[L'intégralité du programme Noëls insolites est à retrouver ici.](#)**

L'évènement phare de cette 15<sup>e</sup> édition est le spectacle « Le lustre musical », réalisé par la compagnie Transe express, avec la complicité des compagnies Aérosculture et Caramantran. Dans un cirque à ciel ouvert, ce spectacle de voltige et d'acrobatie s'annonce comme le plus grand spectacle en plein air du Vaucluse. L'évènement aura lieu le samedi 17 décembre à 17h30, place Aristide Briand.

*15<sup>e</sup> édition des Noëls insolites du 10 au 31 décembre à Carpentras.*

Écrit par le 15 janvier 2025

« *Le lustre musical* » samedi 17 décembre à 17h30, place Aristide Briand, Carpentras.

J.R.

## Prix de l'Union européenne des femmes innovatrices pour la néo-vaclusienne Ninna Granucci



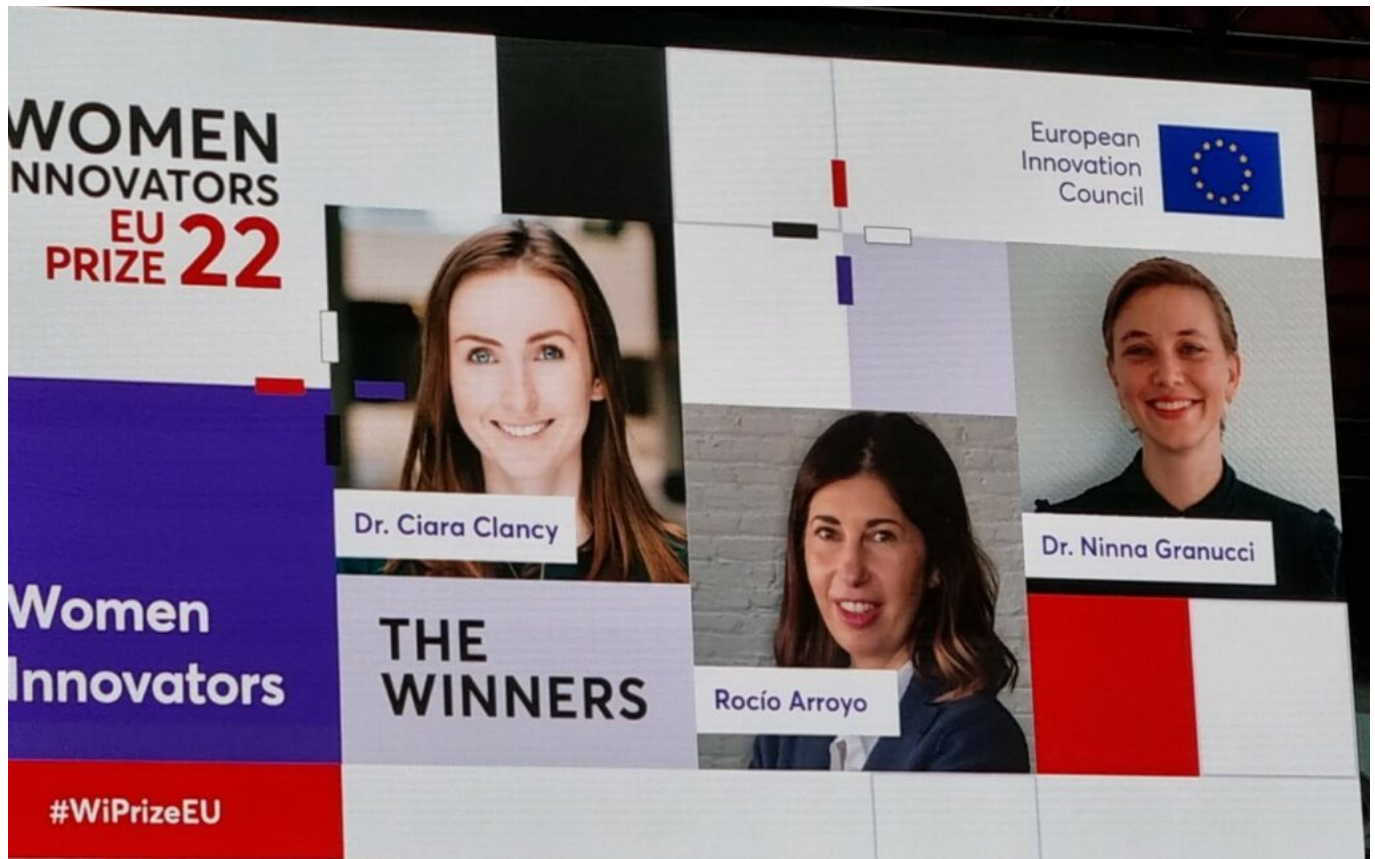
[Ninna Granucci](#), cofondatrice et présidente de [Green Spot Technologies](#), vient de se voir décerner le prix européen 'Women innovators of 2022'. Attribué par le Conseil européen de l'innovation (CEI), ce prix doté de 100 000€ par lauréates a aussi été octroyé à l'espagnole Rocío Arroyo et l'irlandaise Ciara Clancy.

« Je suis très reconnaissante au Conseil européen de l'innovation ainsi qu'à l'EISMA (l'agence exécutive



Écrit par le 15 janvier 2025

du Conseil européen de l'innovation auprès des PME) et au jury pour cette reconnaissance de mon travail et de l'impact de Green Spot Technologies », a précisé Ninna Granucci suite à la remise de son prix.



© DR

Implantée en France depuis 2018, Green Spot Technologies est une société agroalimentaire engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Née en Nouvelle-Zélande à l'initiative de Ninna Granucci, [la startup a choisi Carpentras pour développer son volet industriel](#).

Accompagnée par [Vaucluse Provence Attractivité](#), Green Spot Technologies s'est implanté tout récemment dans un bâtiment de 1 600m<sup>2</sup> situé au Marché gare pour une production attendue pour le début de l'année 2023.

La jeune société a également été retenue dans le cadre de l'appel à projet 'Première usine' doté de 2,3 milliards d'euros afin de soutenir les start-up industrielles françaises. Green Spot Technologies figure ainsi parmi les 3 entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur à avoir été retenue pour le premier appel à projet 2022-2026.

**« Nous honorons des femmes entrepreneurs qui sont à l'origine d'innovations révolutionnaires. »**

Ecrit par le 15 janvier 2025

*Mariya Gabriel, Commissaire européenne à l'innovation, la recherche, la culture, l'éducation et la jeunesse*

Dans le même temps, afin de célébrer l'[Année européenne de la jeunesse](#), 3 autres 'innovatrices montantes' âgées de moins de 35 ans ont aussi été mises à l'honneur par le CEI : la bulgare Iva Gumnishka, l'irlandaise Niamh Donnelly et la portugaise Mehak Mumtaz. A ce titre, elles ont reçu 50 000€ chacune de la part du Conseil européen de l'innovation.



Les six lauréates du Prix de l'Union européenne des femmes innovatrices 2022 dont Ninna Granucci, en robe verte au centre. © DR

« Nous honorons 6 femmes entrepreneurs qui sont à l'origine d'innovations révolutionnaires, explique, Mariya Gabriel, Commissaire européenne à l'innovation, la recherche, la culture, l'éducation et la jeunesse, qui a remis les prix lors de cette édition 2022. Six femmes entrepreneurs qui connaissent la réussite et ont mis leurs innovations sur le marché ; 6 femmes entrepreneurs talentueuses qui inspireront

Écrit par le 15 janvier 2025

nos jeunes et les lauréats de demain. »

### **[Lire également : “La startup agroalimentaire Green Spot Technologies s’implante à Carpentras”](#)**

#### **Métropole Aix-Marseille Provence capitale européenne de l’innovation**

Par ailleurs, le CEI a aussi dévoilé les lauréats de la 8<sup>e</sup> édition du prix de la [capitale européenne de l’innovation](#). C’est la Métropole Aix-Marseille Provence qui remporte ce titre 2022 ainsi qu’une récompense de 1M€. Le prix de la ‘ville européenne montante de l’innovation’ a été décerné à Haarlem aux Pays-Bas.

Les prix décernés récompensent les efforts à long terme que déploient les villes pour créer un environnement propice à l’innovation. Les finalistes du prix de la capitale européenne de l’innovation étaient Espoo (Finlande) et Valence (Espagne), tandis que Mayence (Allemagne) était deuxième et Aveiro (Portugal) troisième du classement pour le prix de la ville européenne montante de l’innovation.

« Les villes finalistes du prix iCapital jouent un rôle d’accélérateur dans la mise en place d’écosystèmes d’innovation florissants dans toute l’Europe, insiste Mariya Gabriel. Je suis impressionnée de voir à quel point les villes sont des lieux d’expérimentation pour l’innovation, testant divers types d’approches, de services et de produits en vue de rendre le monde urbain de demain meilleur, plus durable et plus numérique. »

---

## **La CoVe accueille des collégiens dans le cadre de leur stage d’observation**

Écrit par le 15 janvier 2025



**La difficulté de trouver un lieu de stage, notamment pour les élèves vivant dans des familles en difficulté et ne disposant pas d'un réseau social à activer dans ce cadre, est un constat partagé par la CoVe et ses partenaires, l'Etat, l'Education nationale et la ville de Carpentras. De ce constat est né le projet d'un accueil collectif de stagiaires à la CoVe.**

Un des stages scolaires pour lequel la CoVe est le plus sollicitée est celui de 3<sup>e</sup> dans le cadre du stage d'observation obligatoire à accomplir pour le cursus pédagogique. Si pour bon nombre d'élèves trouver un lieu de stage ne pose pas de problème, pour d'autres la recherche d'une entreprise d'accueil est plus compliquée et relève parfois du parcours du combattant.

Le projet mis en place par la CoVe cible trois collèges de la cité éducative de Carpentras : Raspail, Daudet et Fabre. Les établissements scolaires sont chargés de repérer les élèves en difficulté dans leur recherche de stage et de constituer les groupes. Comme pour tout stage, des conventions sont signées par la CoVe avec les collèges concernés.

### 3 sessions d'accueil collectif

Trois sessions ont été définies pour cette première expérimentation d'accueil collectif de stagiaires :

Ecrit par le 15 janvier 2025

- du 28 novembre au 4 décembre 2022 pour les élèves du collège Raspail.
- du 12 au 18 décembre 2022 pour les élèves du collège Daudet.
- du 23 au 29 janvier 2023 pour les élèves du collège Fabre.

Pour chaque période de stage, la CoVe accueillera deux groupes de quatre élèves maximum, soit au total une offre de stage collectif pour 24 élèves. La semaine de stage consistera en un parcours de découverte dans différents services de la CoVe à raison d'un demi-journée dans chaque service.

Au sein de chaque groupe sera désigné sur la base du volontariat un élève « reporter » pour réaliser des photos de leur parcours de découverte des métiers. Des éléments qu'ils partageront pour le rapport de stage qu'ils pourront travailler lors de la dernière demi-journée à la CoVe.



À leur arrivée, les stagiaires se voient remettre un livret d'accompagnement© la CoVe

J.R.